

LIVRET D'ACCUEIL

Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE)



Depuis 2016, SAVOIR-FAIRE TRANSMISSION forme des demandeurs d'emploi dans la fabrication de produits de luxe dans les secteurs de la maroquinerie et de la confection textile. Pour cela, notre centre de formation met en place des POEI et POEC (dispositifs de financement) pour répondre au besoin de recrutement.

Vous intégrez aujourd'hui une POE (Préparation Opérationnelle à l'Emploi). En complément de la réunion d'accueil et d'intégration, voici les éléments incontournables que vous devez retenir. Pour rappel, l'objectif de la POE est de vous donner un niveau suffisant pour intégrer l'entreprise en tant que professionnel débutant.

1. Le fonctionnement de la formation

- **Localisation et solution d'accès**
- Adresse de l'atelier où a lieu la formation :

CARASOIE, Atelier de couture
212 avenue Georges et Louis Frerejean
38780 PONT-EVEQUE
Tel : 04 37 02 03 03
Email : contact@carasoie.fr

- Accès parking :
Stationner sur le parking réservé au personnel EN VOUS GARANT EN MARCHÉ ARRIÈRE (position obligatoire pour permettre des départs faciles en urgence).
L'entreprise décline toute responsabilité en cas de vol ou dégradation de véhicule.



L'entreprise est accessible aux personnes à mobilité réduite, pour tout autre besoin, nous vous remercions de contacter Sylvie BREUX (Tél : 07 85 82 33 89).

- **Les horaires de formation : EQUIPE CARRES**

Les formations sont organisées sauf disposition particulières selon les horaires suivants :

LUNDI, MARDI, MERCREDI et JEUDI	
Matinée 1^{ère} partie :	7h45 – 9h45 (pause de 9h45 à 10h)
Matinée 2^{ème} partie :	10h -12h15 (pause de 12h15 à 13h)
Après-midi :	13h – 16h00

VENDREDI	
Matinée 1^{ère} partie :	7h45 – 9h45 (pause de 9h45 à 10h)
Matinée 2^{ème} partie :	10h -12h00 (pause de 12h00 à 12h30)
Après-midi :	12h30 – 14h30

Les horaires précis sont indiqués sur les feuilles d'émergence que vous devez signer deux fois par jour. Le planning de la formation est joint à votre classeur.

En cas d'absence, vous devez prévenir votre formateur au plus vite et fournir un justificatif à Pôle Emploi et au formateur. Chaque mois, notre organisme de formation déclare vos absences à Pôle Emploi.

- **Pause-café matin**

Une pause-café de 15 minutes est prévue le matin à 9h45 sauf modification sur la feuille d'émergence.

- **Repas**

Pour le repas du midi, vous bénéficiez d'1/2 heure à 3/4 de pause selon les horaires inscrits sur la feuille d'émergence.

Le repas personnel peut être pris dans le réfectoire, où vous pourrez chauffer vos plats. Un réfrigérateur est mis à disposition pour déposer votre repas le matin.

- **Vestiaire**

Dans la mesure du possible, un vestiaire vous sera attribué pour la durée de votre formation. UNE CLE VOUS SERA CONFIEE. ELLE DEVRA ETRE OBLIGATOIREMENT RESTITUEE EN FIN DE FORMATION.

- **Règlement intérieur**

Le règlement intérieur de l'organisme de formation est affiché sur le Pôle Formation. Les règles applicables dans un atelier de confection ou de maroquinerie s'imposent à vous.



Les règles incontournables sont :

- Interdiction de fumer ou vapoter dans les locaux
 - Interdiction de manger au sein des espaces de travail
 - Interdiction d'utiliser un portable sur les espaces de travail. Le portable doit être éteint.
 - Il est impératif de s'attacher les cheveux s'ils sont longs
 - Les écharpes, colliers longs sont proscrits pour des raisons de sécurité
 - Le port de la chasuble de travail est obligatoire au poste de travail. Elle doit être retirée pendant les pauses et ne pas être amenée dans les espaces de restauration intérieurs et/ou extérieurs
 - Le port des chaussures de sécurité est obligatoire sur le site pendant les heures de travail, y compris pendant les pauses.
- **Moyens de transport**
 - Gare ferroviaire : Gare de Vienne (38)
 - Lignes de bus L'VA N° 1, 2 et 4 – ARRET FREREJEAN
 - Lignes TRANSISERE en provenance de Bourgoin-Jallieu ou autres – Arrêt MONPLAISIR
 - Covoiturage

- **Restaurants**

Voici une liste non-exhaustive des restaurants à PONT-EVEQUE et des points d’approvisionnement dans les environs du local de formation.

Noms	Adresses
Le comptoir des criques (MESSIDOR)	437 rue du Champ de Courses 38780 Pont-Eveque
Les Instant’Tanneries	115 Chemin des Tanneries 38780 Pont-Eveque
Fleurs de sel	6 rue Joseph Grenouillet 38780 Pont-Eveque
Marie Blachère Boulangerie (à moins de 700 mètres)	Zone d’activité de la Gère 38200 Vienne
Intermarche (à moins de 700 mètres)	Zone d’activité de la Gère 38200 Vienne

- **Hébergements**

Voici une liste non-exhaustive des hôtels et hébergements à Pont-Evêque et ses environs.

Noms	Adresses	Tarifs à la nuitée
Le MOODz HOTEL	8 Place Claude Barbier 38780 Pont-Eveque Tel : 04 81 62 00 47 Portable : 06 09 32 65 55	A partir de 147 €
Foyer pour jeunes travailleurs HABITAT JEUNES LES POLY-GONES	4 Passage St-Antoine 38200 Vienne	Voir les services sociaux locaux MISSION LOCALE, etc
IBIS BUDGET Vienne Sud	Place Camille Jouffray 38200 Vienne	A partir de 52 €
Grand Hôtel de la Poste	47 Cours Romestang 38200 Vienne	A partir de 94 €

2. Modalités pédagogiques et suivi de la formation favorisant votre engagement

- **Déroulement**

Vous disposez d’un classeur de suivi contenant les supports pédagogiques de la formation.

Le suivi de vos progrès est de la manière suivante :

- Au quotidien vous complétez votre fiche de suivi. Cet outil vous permet de prendre du recul par rapport aux différents savoir-faire abordés.
- Chaque semaine vous allez auto évaluer vos compétences (4 niveaux) et confronter cette évaluation avec le/la formateur/trice.
- Nous réaliserons ensemble un bilan intermédiaire vers la mi-parcours.

Le bilan final de la formation est réalisé généralement dans la dernière semaine de la formation.

En cas d'interrogation, n'hésitez pas à échanger avec votre formateur/trice.

- **Les formateurs référents**

Entreprise	Formateur	Expérience
CARASOIE	Mazouza BELBRAHEM	10 ans d'expérience dans le milieu de la confection textile Depuis 6 ans, tutrice de manière régulière en matière de confection textile Depuis 2 ans, formatrice principale dans la confection textile

3. Les règles d'or pour réussir sa POE

- **La qualité**

La qualité est la priorité des ateliers dans le secteur du luxe :

« Je m'attache à produire un travail propre et soigné ».

- **Ponctualité, mon maître mot**

En atelier la ponctualité est primordiale car une personne en retard peut bloquer toute la chaîne.

« Je prends de bonnes habitudes dès maintenant en arrivant toujours à l'heure. »

- **Espace de travail rangé, esprit ordonné**

Il est important de contribuer au maintien de l'ordre et de la qualité de notre environnement de travail non seulement pour soi-même, pour la maîtrise des dépenses d'énergies mais également pour assurer le respect des produits (propreté, absence d'épingles qui traînent, etc)

« Je n'oublie pas de ranger et nettoyer mon espace de travail.

Le soir, j'éteins mes lampes à mon poste de travail. »

- **Apprendre, mon objectif**

L'écoute, le sens de l'engagement, la capacité de remise en question sont les éléments clé d'une formation.

« Je suis attentif/ve, positif/ve et je n'oublie pas de poser des questions !

Je profite aussi de chaque minute de formation et ne me disperse pas.

Je n'oublie pas que l'emploi est l'objectif de la POE. »

- **Un groupe organisé et soudé**

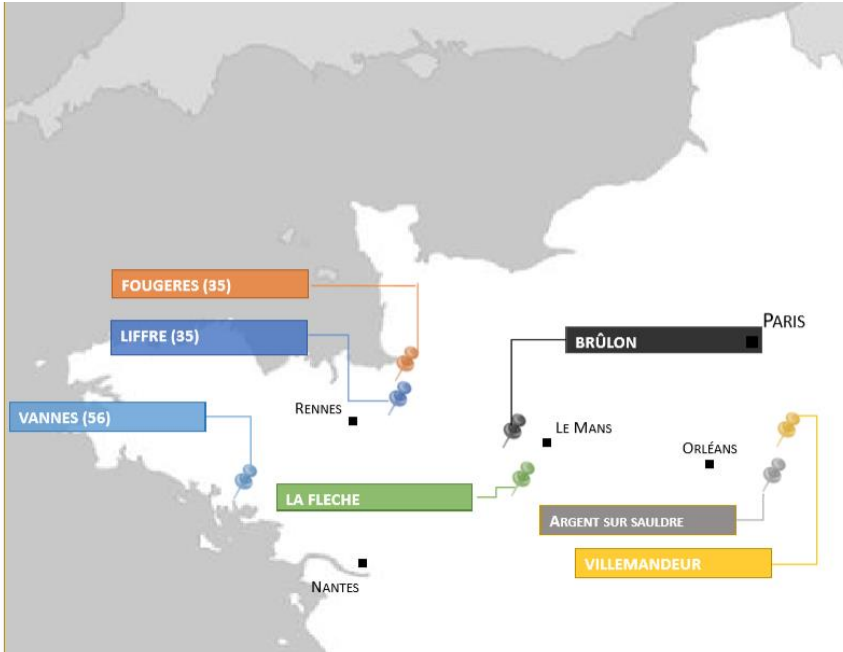
Pour une bonne cohésion de groupe et une bonne progression générale, il est important que je respecte les règles d'organisation du travail.

« Je respecte mes collègues et m'attache à un bon esprit d'équipe. »

- **Ma sécurité, ma priorité**

« Je respecte les consignes de sécurité et les recommandations en matière de posture au travail.
Elles ont été conçues pour mon bien être. »

Lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables sont celles de ce dernier règlement.



**SAVOIR-FAIRE
TRANSMISSION**

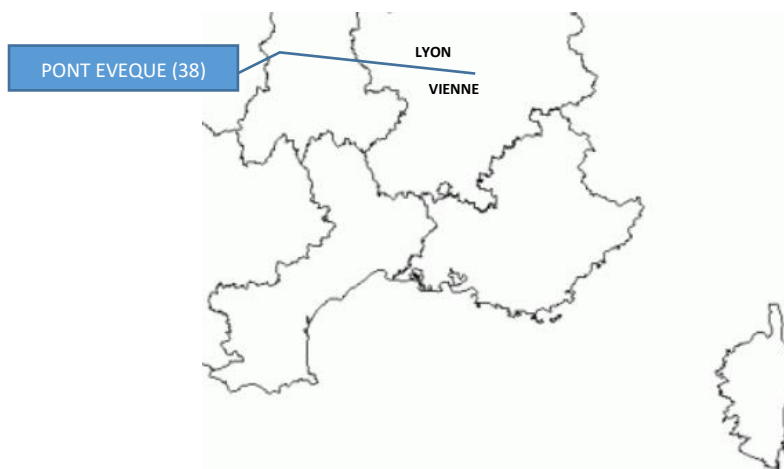
Nos coordonnées :

Siège social :
2 rue de la Lande du Bas
35300 Fougères

Votre contact :
Sylvie BREUX
Tél : 07 85 82 33 89
savoirfairetransmission@orange.fr

Lieux des POEC (Préparation Opérationnelle à l'Emploi)
Voir carte géographique

Map locations: FOUGERES (35), LIFFRE (35), VANNES (56), RENNES, LA FLECHE, NANTES, BRÛLON, PARIS, LE MANS, ORLÉANS, ARGENT SUR SAULDRÉ, VILLEMANDEUR.





Le siège social de l'organisme est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 heures.
Votre référente administrative et pédagogique de la formation est Sylvie Breux : 07 85 82 33 89

Pour toute réclamation client : Merci d'adresser votre mail à sylvie.breux@sft.bzh ou contacter Sylvie Breux : 07 85 82 33 89

RGPD, respect de la confidentialité des données

Lors de votre entrée en formation, vous nous avez transmis un certain nombre de données personnelles. Les données à caractère personnel ainsi collectées font l'objet d'un traitement dont le responsable est la gérante de la société. Ces données sont collectées dans le cadre de l'exécution de la formation et sont nécessaires à sa gestion. Elles sont destinées aux OPCO qui la financent.

Elles seront conservées pendant la durée de la formation et 3 ans à l'échéance de celle-ci.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'apposition, de limitation de traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer par courrier à l'adresse du siège social de la société, en précisant votre nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL ou de toute autre autorité compétente.





En cas de malaise, d'accident ou autres évènements nécessitant d'alerter un(e) proche du/de la stagiaire,

je soussigné(e):

NOM

PRENOM

souhaite que soient alertées les personnes suivantes (dans l'ordre de priorité indiqué):

RANG 1

NOM :

PRENOM :

Lien avec le/la stagiaire :

Téléphone/Portable :

Email :

RANG 2

NOM :

PRENOM :

Lien avec le/la stagiaire :

Téléphone/Portable :

Email :



**REMISE DES REGLEMENTS INTERIEURS
du centre de formation
et du site industriel où a lieu la formation**

Je soussigné(e):

NOM

PRENOM

Reconnait qu'il m'a été remis ce jour, contre le présent émargement, un exemplaire :

- du règlement intérieur du centre de formation SAVOIR FAIRE TRANSMISSION
- du règlement intérieur de l'atelier CARASOIE (38780 Pont-Evêque)

**FORMATION A LA SECURITE SUR LE SITE
Atelier CARASOIE – 212 avenue Frerejean 38780 PONT-EVEQUE**

Afin d'assurer ma sécurité et celle des autres, je m'engage à respecter :

- Les mesures préventives et les règles qui m'ont été présentées
- Les mesures de sécurité et les modes de travail indiqués dans les fiches de postes et fiches de prévention
- Le port des équipements de protection individuelle nécessaires à mon poste de travail

A Pont-Evêque

Le:

Nom et Prénom:

Signature